



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/6983  
2 décembre 1965  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 29 NOVEMBRE 1965, ADRESSEE AU PRESIDENT DU  
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU YEMEN

Dans sa lettre du 10 novembre 1965 (S/6887) le représentant permanent du Royaume-Uni a cru bon de nier les actes d'agression commis contre la République arabe du Yémen par les forces militaires britanniques stationnées dans la partie méridionale occupée du Yémen et qui ont fait l'objet de ma lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1965 (S/6735). Cependant, j'affirme et je répète, au Conseil de sécurité et à vous-même, que les actes d'agression mentionnés dans ma précédente lettre ont bien été commis contre mon pays par les forces britanniques, stationnées dans la partie méridionale occupée du Yémen, et les dénégations du représentant permanent du Royaume-Uni ne peuvent rien y changer, ni dissimuler l'agression perpétrée par son pays contre le mien.

Il est aussi bien connu, tant aux Nations Unies qu'au Yémen et en Grande-Bretagne, que, dans la partie méridionale occupée du Yémen, les forces britanniques d'agression sont harcelées par les combattants de la liberté, qui résistent à l'occupation britannique du Yémen méridional et que les autorités ultra-impérialistes d'Aden cherchent à écraser le mouvement de libération nationale du Yémen méridional en attaquant le nord.

Les Britanniques ont nié leurs violations de l'espace aérien yéménite et leurs attaques systématiques des 4, 5, 9, 12, 20 et 28 août 1965. En outre, les autorités britanniques ont prétendu que les forces militaires yéménites ont ouvert le feu les premières, le 26 septembre 1965, et que les forces britanniques n'ont fait que riposter dans l'exercice de leur droit de "légitime défense". Il demeure cependant que, le 26 septembre, les Britanniques ont lancé, pendant plus de deux heures, des attaques injustifiables contre la population yéménite pacifique d'Albaidha, détruisant 12 maisons, soit une perte de 5 000 rials, et incendiant des fermes, où les dégâts ont été évalués à 1 000 rials, Néanmoins, à en croire le

représentant permanent du Royaume-Uni, cette destruction coûteuse "n'était pas intentionnelle". Pour éviter de reconnaître qu'ils sont coupables de la violation de notre espace aérien à Al Homiqan dans la nuit du 27 août, les Britanniques ont prétendu que les activités dans ce secteur devaient être attribuées à "des combats entre factions yéménites". Quand on sait qu'aucune faction yéménite n'a accès aux avions, cette accusation d'une fausseté évidente ne peut que discréditer encore davantage les allégations dénuées de fondement des Britanniques. Les dénégations et les mensonges britanniques ne servent nullement la cause de la paix dans cette région. Au contraire, elles confirment la volonté du Royaume-Uni de continuer l'agression contre le peuple yéménite. Effectivement, les forces britanniques ont commis 14 nouvelles agressions et violations de l'espace aérien yéménite au cours des deux derniers mois.

Le 20 octobre 1965, à 21 h 30, heure locale, les forces britanniques ont déclenché un tir de mitrailleuses lourdes et de mortiers contre la région de Qataba; le lendemain 21 octobre à 2 h 30, elles ont de nouveau ouvert le feu, et le 22 octobre 1965, les Britanniques ont tiré sur Jabal Assalama et Jabal Sohda et ont attaqué les postes militaires de Qataba.

Le 24 octobre 1965, à 17 heures, heure locale, deux avions britanniques Hawker Hunter ont violé l'espace aérien au-dessus de Qataba et de Morais, d'une manière qui constituait une provocation.

Le 5 novembre 1965 à 14 heures, un avion britannique a violé l'espace aérien yéménite au-dessus de Qataba et a survolé à très basse altitude Jerbat Elmerfrazeh et Jabal Moraed dans la région d'El Mandeb.

Le 7 novembre 1965, à 14 heures, un avion britannique a opéré une reconnaissance au-dessus de Jerbat Elmerfrazeh et de Jabal Moraed dans la région d'El Mandeb. Le 13 novembre 1965, un avion militaire britannique a survolé la même région à très basse altitude.

Le 15 novembre 1965 à 20 h 20, heure locale, les forces britanniques ont ouvert le feu avec des mitrailleuses lourdes et des mortiers sur les postes militaires et sur des civils à Kataba et ils ont recommencé le lendemain 16 novembre 1965, à 20 h 15.

Le 19 novembre 1965 à 22 heures, les forces britanniques de Mokairas ont tiré pendant trois heures à la mitrailleuse lourde et au mortier sur Albaidha, et le 23 novembre 1965 à 1 heure, un avion britannique a violé l'espace aérien au-dessus d'El Mandeb pendant 10 minutes.

Le 20 novembre 1965 à 19 heures, deux avions britanniques Hawker Hunter ont violé l'espace aérien au-dessus de Qataba.

Le 21 novembre 1965 à 19 h 40, heure locale, quatre avions britanniques ont violé l'espace aérien de la région d'Abaidha et sont restés dans l'espace aérien de Qataba pendant 40 minutes, durant lesquelles l'artillerie britannique a ouvert le feu sur la ville de Qataba.

Ces actes d'agression persistante et inconsidérée contre mon pays révèlent encore plus nettement l'intention des autorités britanniques de semer la peur et la terreur dans la région et de refuser au peuple tout progrès ou développement national. En outre, la situation explosive, qui résulte de ces agressions provocatrices, menace la paix et la sécurité dans toute la région et peut entraîner des conséquences regrettables, dont la responsabilité incomberait sans conteste aux autorités britanniques.

Je me vois obligé de déclarer, au Conseil de sécurité et à vous-même, que mon pays est victime d'une agression et d'une provocation incessantes de la part des forces britanniques. Nous avons des raisons de croire que les autorités britanniques impérialistes se livrent à ces agressions en guise de représailles contre le mouvement révolutionnaire populaire du Yémen méridional, que le Royaume-Uni n'a pas réussi à étouffer. Ces agressions et ces provocations britanniques constituent un danger menaçant pour la souveraineté et l'indépendance d'un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies et peuvent avoir des conséquences très graves. Elles témoignent aussi de la volonté des Britanniques de continuer leur politique impérialiste au Yémen méridional, au mépris de l'Organisation des Nations Unies et de ses résolutions. Cette politique ne peut manquer d'accroître la tension, de déclencher des actes de violence en cascade et de menacer la paix et la sécurité dans la région. Mon pays proteste de la façon la plus véhémente contre la politique impérialiste et les actes d'agression du Royaume-Uni, attire l'attention du Conseil

S/6983  
Français  
Page 4

de sécurité sur cette situation explosive et dangereuse et se réserve d'exercer son droit légitime et inaliénable de légitime défense, si la situation s'aggrave ou ne s'améliore pas.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent de la  
République arabe du Yémen  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Mohsin ALAINI

